

# SUD OUEST

# Announces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

## Nos communes investissent

MARCHÉS PUBLICS SUP. À 90 000 EUROS

### Commune de Bourdeilles

#### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**Acheteur :** Commune de Bourdeilles, M. Olivier CHABREYROU, maire, place de la Mairie, 24310 Bourdeilles. Tél. 05 53 03 73 13, fax : 05 53 54 56 27, mél : mairie.bourdeilles@orange.fr

L'avis implique un marché public.

**Objet :** assainissement des eaux usées. Réhabilitation de réseau.

**Référence acheteur :** 18\_0055PA\_T\_01.

**Type de marché :** Travaux.

**Procédure :** Procédure adaptée.

**Code NUTS :** FRI11.

**Forme du marché :** Prestation divisée en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Les variantes sont acceptées.

**Options :** Oui. Le lot 1 canalisations comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle.

Lot 1 : canalisations. Fourniture et pose de : 220 ml de canalisations PVC DN 125-SN8 ; 100 ml de canalisations fonte DN 125 ; 465 ml de canalisations PVC DN 160-SN8 ; 450 ml de canalisations fonte DN 150 ; 290 ml de canalisations PVC - DN 90 - PN 16 ; 360 ml de canalisations PVC - DN 140 - PN 16 ; 32 regards béton Ø 1 000 mm ; 2 regards polypropylène Ø 600 mm ; 2 ventouses triple fonction DN 100 - PN 10 ; 32 reprises de branchements. Le délai d'exécution est à proposer par le candidat (acte d'engagement à compléter). Il ne pourra excéder six mois pour la tranche ferme et un mois pour la tranche optionnelle. Les travaux devront obligatoirement débuter en mars 2019.

Lot 2 : station de relevement. Fourniture et pose de : 1 station de relevement des eaux usées en béton équipée de 2 groupes électropompes capables de 32 m³/h à 11 m de MHT ; 1 station de relevement des eaux usées en béton équipée de 2 groupes électropompes capables de 15 m³/h à 8 m de MHT. Le délai d'exécution est à proposer par le candidat (acte d'engagement à compléter). Il ne pourra excéder trois mois. Il s'ajoute au délai de préparation de deux mois. Les travaux devront impérativement démarrer en mars 2019.

**Conditions relatives au contrat :**

**Financement :** Emprunts et fonds libres.

**Forme juridique :** Le marché sera conclu avec une seule entreprise ou des entreprises groupées solidaires/ des entreprises groupées conjointes.

**Conditions de participation :**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :** Les candidatures seront sélectionnées après examen des points suivants, au vu des documents produits par les candidats : capacité professionnelle : expérience dans le domaine considéré ; capacité technique : adéquation des moyens en matériel et des moyens humains pour la réalisation des travaux ; capacité financière.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 60 % : valeur technique de l'offre ; 40 % : prix.

**Remise des offres :** le mardi 29 janvier 2019, à 12 heures plus tard.

**Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature :** Le français.

**Unité monétaire utilisée :** L'euro.

**Validité des offres :** 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

**Renseignements complémentaires :** Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur suivant : <http://marchespublics.dordogne.fr>

Les plis électroniques devront être remis selon les conditions fixées dans le règlement de la consultation.

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet, BP 947, 33063 Bordeaux Cedex. Tél. 05 56 99 38 00, fax : 05 56 24 39 03, mél : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr, web : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr/>

**Envoi à la publication :** Le 18 décembre 2018.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.dordogne.fr>

### Commune de Saint-Nexans

#### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**Acheteur :** Commune de Saint-Nexans, M. Jean-François JEANTE, maire, mairie, 200, route du Bourg, 24520 Saint-Nexans, tél. 05 53 24 33 52, fax : 05 53 22 67 40, mél : mairie.saint-nexans@wanadoo.fr

L'avis implique un marché public.

**Objet :** construction d'une boulangerie pâtisserie épicerie.

**Relance :** Lot 7 : Plâtrerie, faux plafonds.

**Référence acheteur :** 18\_0472PA\_T\_01.

**Type de marché :** Travaux.

**Procédure :** Procédure adaptée.

**Code NUTS :** FRI11.

**Description :** Lieu(x) d'exécution : 24520 Saint-Nexans.

**Forme du marché :** Prestation divisée en lots : oui. Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots. Les variantes sont refusées. Lot 7 : plâtrerie isolation, faux plafonds.

**Conditions de participation :** Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : se conformer à la liste des justificatifs énumérée au RC.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 50 % : valeur technique de l'offre ; 50 % : prix.

**Remise des offres :** le vendredi 11 janvier 2019 à 12 heures au plus tard.

**Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature :** Le français.

**Unité monétaire utilisée :** L'euro.

**Validité des offres :** 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

**Renseignements complémentaires :** Le DCE est disponible à l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.dordogne.fr](http://www.marchespublics.dordogne.fr)

**Remise des offres :** Voir modalités au RC.

**Renseignements complémentaires :** Sur la plate-forme [www.marchespublics.dordogne.fr](http://www.marchespublics.dordogne.fr)

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

**Date d'envoi de l'avis à la publication :** Le 17 décembre 2018.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.dordogne.fr>



### Commune de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

#### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

#### Marché de travaux Marché n° 2018-12-01\_TX-GROUPE SCOLAIRE

**Pouvoir adjudicateur :** Commune de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, 1, rue Simone-Veil, 33220 Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, tél. 05 53 22 24 10, fax : 05 53 22 24 19.

**Lieu d'exécution :** Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt.

**Procédure de passation :** Procédure adaptée (art. 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

**Objet du marché :** travaux d'entretien et aménagements de l'accessibilité du groupe scolaire.

**Caractéristiques principales :** La Commune de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt envisage la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration ainsi que la mise aux normes de l'accessibilité du groupe scolaire.

**Décomposition en lot :** Le présent marché comporte 10 lots.

Lot 1 : gros-œuvre, maçonnerie, démolition.

Lot 2 : plâtrerie, cloisons, faux plafonds.

Lot 3 : étanchéité.

Lot 4 : menuiseries extérieures.

Lot 5 : menuiseries intérieures.

Lot 6 : revêtement sols souples.

Lot 7 : carrelage.

Lot 8 : plomberie sanitaire.

Lot 9 : électricité.

Lot 10 : pas de lot 10.

Lot 11 : peintures.

**Variantes :** Les variantes ne sont pas autorisées. Hormis pour le lot 4 : une variante en menuiseries PVC sera obligatoirement présentée.

**Délais d'exécution :** La durée des travaux pour l'ensemble des lots est fixée à 3 mois et demi.

**Date prévisionnelle de commencement des travaux :** À compter du 15 avril 2018.

**Justificatif à produire quant aux qualités et capacités du candidat :** Voir règlement de consultation.

**Critères de jugement des offres pondérées :** La valeur technique de l'offre, à hauteur de 40 % ; le prix de la prestation, à hauteur de 60 %.

**Délai de validité des offres :** 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Adresse à laquelle peuvent être obtenus les dossiers de consultation :** <https://demat-ampa.fr> sous la référence : 2018-12-01\_TX-GROUPE SCOLAIRE

**Renseignements administratifs et/ou techniques :** Soit via la plateforme de dématérialisation <https://demat-ampa.fr> ; soit à l'adresse mail suivante : [dgs@port-sainte-foy.info](mailto:dgs@port-sainte-foy.info) et [administratif@port-sainte-foy.info](mailto:administratif@port-sainte-foy.info)

**Date limite de réception des offres :** le mardi 29 janvier 2019 à 12 heures sur la plateforme de dématérialisation <https://demat-ampa.fr>

**Date d'envoi à la publication :** Le 18 décembre 2018.

## Announces administratives et judiciaires

### Département de la Dordogne Commune de la Jemaye-Ponteyraud

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Projet d'aliénation de chemins ruraux aux lieux-dits Grand-Étang et Au Bigousset

Par arrêté du 3 décembre 2018, le maire de La Jemaye-Ponteyraud a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'aliénation de chemins ruraux aux lieux-dits Grand-Étang et Au Bigousset.

A cet effet, M<sup>me</sup> Sylviane SCIPION, demeurant 3, rue du Lavoir, 24600 Vanxains, a été désignée en qualité de Commissaire-Enquêteur.

**L'enquête publique se déroulera en mairie du 7 janvier 2019 au 21 janvier 2019 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public.

La Commissaire-Enquêteur recevra en mairie les :

**Lundi 14 janvier 2019, de 9 h à 11 heures.**

**Lundi 21 janvier 2019, de 15 h à 17 heures.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'aliénation du chemin rural pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à la Commissaire-Enquêteur, domiciliée à la mairie, ou par mail à l'adresse suivante : [mairie.lajemaye-ponteyraud@orange.fr](mailto:mairie.lajemaye-ponteyraud@orange.fr)

Le maire, Jean-Marcel BEAU.

**RETROUVEZ**  
**LES OFFRES D'EMPLOI**  
du Sud-Ouest dans ce journal  
les mercredi,  
samedi et dimanche  
et sur le site  
[www.sudouest-emploi.com](http://www.sudouest-emploi.com)

sudouest-emploi

soemploi

SUD OUEST



### Communauté d'agglomération du Grand Périgueux

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Modification n° 3 du plan local d'urbanisme de la commune d'Antonne-et-Trigonant

En application des dispositions de l'arrêté n° ARRU029-2018 de M. le Président de la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux en date du 22 novembre 2018, une enquête publique est ouverte sur le territoire de la commune d'Antonne-et-Trigonant, pendant une durée de 32,5 jours consécutifs, **du lundi 17 décembre 2018 à 9 heures au vendredi 18 janvier 2019 à 12 heures**, aux fins de soumettre au public le projet de modification n° 3 du PLU de la commune d'Antonne-et-Trigonant.

**M. René FAURE** a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du Tribunal administratif de Bordeaux.

Les pièces du dossier de modification du PLU, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront déposés à la mairie d'Antonne-et-Trigonant du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 18 janvier 2019.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification n° 3 du PLU de la commune d'Antonne-et-Trigonant aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux (les lundis, mardis et jeudis de 9 h à 12 heures et de 14 h à 17 h 30, et les mercredis et vendredis de 9 h à 12 heures), et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête dédié, ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, domicilié à la mairie d'Antonne-et-Trigonant.

Le public peut, en outre, communiquer au commissaire-enquêteur ses observations sur le dossier de modification du PLU soumis à la présente enquête publique par voie électronique, à l'adresse courriel suivante : [enquete.publique@grandperigueux.fr](mailto:enquete.publique@grandperigueux.fr), en portant la mention « Enquête publique sur le PLU d'Antonne-et-Trigonant ». Ces correspondances devront lui parvenir avant la date et l'heure de clôture de l'enquête, le vendredi 18 janvier 2019 à 12 heures. Le dossier soumis à enquête peut également être consulté sur un site Internet dédié à l'adresse suivante : <http://registre.agrn.fr>. Des observations peuvent y être déposées via un formulaire en ligne. Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur un poste informatique situé à la mairie d'Antonne-et-Trigonant les lundis, mardis et jeudis, de 9 h à 12 heures et de 14 h à 17 h 30, et les mercredis et vendredis de 9 h à 12 heures.

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie d'Antonne-et-Trigonant les :

**lundi 17 décembre 2018 de 9 h à 12 h,**

**jeudi 10 janvier 2019 de 14 h à 17 h,**

**vendredi 18 janvier 2019 de 9 h à 12 h.**

À l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU pourra éventuellement être modifié afin de tenir compte des observations des personnes publiques associées et de celles faites lors de l'enquête publique. La modification n° 3 du PLU de la commune d'Antonne-et-Trigonant sera ensuite approuvée par l'assemblée délibérante de la communauté d'agglomération du Grand Périgueux.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, pendant une durée d'un an, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, en mairie d'Antonne-et-Trigonant.

Des informations sur la modification n° 3 du PLU de la commune d'Antonne-et-Trigonant peuvent être demandées auprès du directeur général des services du Grand Périgueux et de ses représentants, ainsi que de l'administration de la commune d'Antonne-et-Trigonant.

Cet avis sera affiché en mairie d'Antonne-et-Trigonant, dans la commune, et au siège de la communauté d'agglomération du Grand Périgueux.



### Communauté d'agglomération du Grand Périgueux

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Modification n° 5 du plan local d'urbanisme de la commune déléguée de Bassillac

En application des dispositions de l'arrêté n° ARRU028-2018 de M. le Président de la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux en date du 22 novembre 2018, une enquête publique est ouverte sur le territoire de la commune déléguée de Bassillac, commune nouvelle de Bassillac et Auberoche, pendant une durée de 33 jours consécutifs **du lundi 17 décembre 2018 à 14 h au vendredi 18 janvier 2019 à 17 heures**, aux fins de soumettre au public le projet de modification n° 5 du PLU de la commune déléguée de Bassillac.

**M. René FAURE** a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du Tribunal administratif de Bordeaux.

Les pièces du dossier de modification du PLU, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront déposés à la mairie de Bassillac et Auberoche du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 18 janvier 2019.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification n° 5 du PLU de la commune déléguée de Bassillac aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, sauf le vendredi où la mairie ferme à 17 heures, puis le samedi de 9 h à 12 heures), et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête dédié, ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, domicilié à la mairie de Bassillac et Auberoche.

Le public peut en outre communiquer au commissaire-enquêteur ses observations sur le dossier de modification du PLU soumis à la présente enquête publique par voie électronique, à l'adresse courriel suivante : [enquete.publique@grandperigueux.fr](mailto:enquete.publique@grandperigueux.fr), en portant la mention « enquête publique sur le PLU de Bassillac ». Ces correspondances devront lui parvenir avant la date et l'heure de clôture de l'enquête, le vendredi 18 janvier 2019 à 17 heures. Le dossier soumis à enquête peut également être consulté sur un site internet dédié à l'adresse suivante : <http://registre.agrn.fr>. Des observations peuvent y être déposées via un formulaire en ligne. Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur un poste informatique situé à la mairie de Bassillac et Auberoche, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, sauf le vendredi où la mairie ferme à 17 heures, puis le samedi de 9 h à 12 heures.

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de Bassillac et Auberoche les :

**lundi 17 décembre 2018 de 14 h à 17 heures,**

**samedi 29 décembre 2018 de 9 h à 12 heures,**

**jeudi 10 janvier 2019 de 9 h à 12 heures,**

**vendredi 18 janvier 2019 de 14 h à 17 heures.**

À l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU pourra éventuellement être modifié afin de tenir compte des observations des personnes publiques associées et de celles faites lors de l'enquête publique. La modification n° 5 du PLU de la commune déléguée de Bassillac sera ensuite approuvée par l'assemblée délibérante de la communauté d'agglomération du Grand Périgueux.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pendant une durée d'un an, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, en mairie de Bassillac et Auberoche.

Des informations sur la modification n° 5 du PLU de la commune déléguée de Bassillac peuvent être demandées auprès du directeur général des services du Grand Périgueux et de ses représentants, ainsi que de l'administration de la commune de Bassillac et Auberoche.

Cet avis sera affiché en mairie de Bassillac et Auberoche, dans la commune, et au siège de la communauté d'agglomération du Grand Périgueux.